→ Développement du territoire
→ Services aux familles
→ Équipements sportifs
→ Transports
→ Environnement
→ Développement économique
→ Emploi, formation, insertion

2012
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Blain | Bouvron | La Chevallerais | Le Gâvre

Pays de Blain
la nature nous réussit

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Situations et résultats

La concrétisation de nombreux projets pour notre Communauté de Communes de la Région de Blain a marqué l'année 2012.
Le rapport d'activités est l'opportunité de retracer les principaux chantiers communautaires.
Page après page, vous y découvrirez les réflexions et les actions qui ne peuvent être conduites que par un vrai travail en commun.
Pour l'année 2012, je retiendrai particulièrement trois actions : le lancement de l'étude sur la piscine, la création du Pôle Métropolitain et le développement de notre communication.

Piscine

Après une trentaine d'années de fonctionnement, la piscine communautaire est devenue vétuste. Une réflexion s'imposait pour équiper notre territoire d'un nouvel espace aquatique. L'année 2012 a vu ce projet officiellement lancé. En fin d'année, un jury a retenu trois cabinets d'architectes chargés d'établir, dans le cadre d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre, des propositions concrètes.
Ce futur centre aquatique s'inscrit dans une dynamique de développement pour le Pays de Blain.

Coopération

Autre point important, le syndicat mixte du Scot Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire a fait place au Pôle Métropolitain. Cette structure nous permet de porter des projets communs avec cinq autres établissements publics de coopération intercommunale. Fondée sur le principe de l'unanimité de la décision, l'action du Pôle Métropolitain a permis au Pays de Blain de bénéficier d'une solidarité dans la réflexion et l'action en faveur de tous.

Transparence

La création du site internet du Pays de Blain et la mise en place de six panneaux lumineux d'information sur notre territoire communautaire ont permis de renforcer notre communication. Ces investissements sont un enjeu essentiel pour nos communes. Ils vous offrent de nouveaux services, un accès à un bouquet d'informations pratiques qui aident au bien vivre en Pays de Blain tout en ayant la possibilité de s'informer sur les actions conduites par notre communauté de communes.

Conclusion

L'année 2012 fut riche d'initiatives venant vous aider dans votre vie quotidienne. À ce titre, je tiens à remercier tous les élus et les agents du Pays de Blain pour avoir contribué à cet élan grâce à leur engagement au service de notre collectivité.

Je vous souhaite une très bonne lecture à toutes et à tous.

Marcel VERGER
Président du Pays de Blain

UN RAPPORT D'ACTIVITÉS, pour quoi faire ?

Le rapport d'activités est une obligation légale, c'est aussi un outil de communication pour faire connaître les actions de la communauté de communes et ses compétences.

Le rapport annuel 2012 est l'occasion de vous présenter le Pays de Blain au 1er janvier 2013.

Extrait de l'article L5211-39 du Code général des Collectivités territoriales.
« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement (...). Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique (...). Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. (...). »

SOMMAIRE

04 PAYS DE BLAIN

Compétences et statuts 04
Fonctionnement 05
Finances 06
Investissements et organisation des services 07

08 TERRITOIRE

Patrimoine immobilier 08
Coopération intercommunale 08
Conseil de développement de la région de Blain 09
Communication 09

10 SERVICES AUX FAMILLES

Petite enfance 10
Projet éducatif local 11
Politique enfance / jeunesse et Inter-centre 11
CSC Tempo, CLIC et CIAPH 12

13 ENVIRONNEMENT

Déchets 13
SPANC 16

18 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine 18
Stade d'athlétisme 19

20 TRANSPORTS

Transport scolaire 20
Service Lila à la demande 21

22 MAISON DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Développement économique 22
Emploi, formation, réinsertion 24

LES COMPÉTENCES

Le Pays de Blain existe sous sa forme actuelle depuis le 1er janvier 2006.
Les 4 communes membres lui ont transféré plusieurs compétences :

Compétences obligatoires :

Aménagement de l'espace communautaire :

→ Schéma de cohérence territoriale (SCoT) - schéma directeur et schéma de secteur.
→ Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, les ZAC à créer ou les extensions de ZAC existantes.
→ Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire.

Actions de développement économique :

→ Création, aménagement, extension, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire.
→ Actions de promotion et d'animation du territoire concourant à son développement économique, social et touristique.

Compétences optionnelles :

Voirie d'intérêt communautaire :

→ Création, aménagement et entretien.

Équipement sportif :

→ Piscine communautaire « des Menussons », stade d'athlétisme « Colette Besson » : construction, aménagement, entretien et gestion.

Politique du logement :

→ Mise en œuvre d'OPAH et du PLH, aire d'accueil des gens du voyage.

Environnement :

→ Protection et mise en valeur : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, assainissement non collectif (SPANC), études de protection et de promotion de l'environnement.

Compétences facultatives :

Transports :

→ Gestion du service transport scolaire et du service Lila à la demande.

Les actions sociales d'intérêt communautaire :

Petite enfance et animation jeunesse :

→ Étude, création, gestion, animation du RAM (Relais Assistants Maternels), de structures proposant un accueil régulier et/ou occasionnel des enfants de moins de 4 ans, de la structure d'animation jeunes (12-20 ans).
→ Coordination, gestion et animation du projet Educatif Local (CEL).

Services en faveur des personnes âgées ou handicapées :

→ Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC), schéma gérontologique en coordination avec le Département.

Service Emploi-Formation :

→ Accueil, information, conseil, orientation en matière d'emploi, de formations et de métiers tout public au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation.

Service Incendie :

→ Prise en charge de la taxe incendie pour les communes membres et relation avec l'EPDSIS chargé de la gestion des centres de secours contre l'incendie.

Nouvelle compétence :

En 2012, les 4 communes ont confié une nouvelle compétence au Pays de Blain. Depuis le 1er décembre 2012, le Pays de Blain est compétent en ce qui concerne l'office de tourisme de la Région de Blain et le Pays touristique « Erdre Canal Forêt ». Ce Pays touristique rassemble les territoires du Pays de Blain et d'Erdre et Gesvres, soit 16 communes.

LE FONCTIONNEMENT

Comment sont désignés les élus du Pays de Blain ?

Les élus de la Communauté de Communes de la Région de Blain sont désignés par les conseils municipaux en fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Pour le Pays de Blain, cela représente 22 élus et 8 suppléants (2 suppléants par commune) :

→ 7 représentants pour la commune de Blain,
→ 5 représentants pour la commune de Bouvron,
→ 5 représentants pour la commune de La Chevallerais,
→ 5 représentants pour la commune de Le Gâvre.

Les 22 conseillers communautaires désignent le Président et les 5 Vice-Présidents.

Marcel VERGER
Président

Daniel LEROUX
Vice-Président

Jean-Philippe COMBE
Vice-Président

Elisabeth CRUAUD
Vice-Présidente

Gérard DRENO
Vice-Président

Stéphane GUIET
Vice-Président

Le parcours d'une décision

Le délibératif
↓
L'exécutif
↓
La mise en œuvre
↓
Les services préparent
↓
Les commissions proposent
↓
Le bureau arbitre
↓
Le conseil communautaire décide
↓
Le président exécute
↓
Les services réalisent

Le territoire :

Le Pays de Blain compte 4 communes :
Blain, Bouvron, Le Gâvre, La Chevallerais

(Source INSEE population légale 2009.
Limites territoriales au 1er janvier 2011).

au 1er janvier 2012, le Pays de Blain comptait

14 913 HABITANTS

Comment fonctionne le Pays de Blain ?

La communauté de communes est représentée par un Conseil communautaire et un Bureau assisté de Commissions.
Il existe 4 commissions. Elles sont composées d'élus désignés par le Conseil communautaire.

→ Commission stratégie et projet de territoire
→ Commission vie de la structure
→ Commission services aux familles
→ Commission développement durable

Elles ont pour but de travailler sur des nouveaux projets ou d'émettre des avis.

Le Bureau, composé du Président et des Vice-Présidents, prépare les délibérations et prend les décisions concernant le fonctionnement courant du Pays de Blain.

Le Conseil communautaire est l'instance décisionnelle. Il se réunit une dizaine de fois par an.

LES FINANCES

Les recettes de fonctionnement

Suite à la réforme de la fiscalité des entreprises en 2010, le Pays de Blain perçoit la part de la taxe d'habitation autrefois perçue par le Département. Entre la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et la taxe d'habitation, les habitants sont les principaux contributeurs du budget communautaire.

Dépenses 2012

Les dépenses de fonctionnement

Pour un suivi plus fin de ses actions, le Pays de Blain gère 7 budgets :

- 1 budget général
- 1 budget pour les transports
- 1 budget pour l'assainissement non collectif
- 4 budgets pour les zones d'activités

Recettes 2012

Pôles fonctionnels

Administration Générale

- Accueil / Secrétariat
- Ressources Humaines
- Comptabilité / paie
- Moyens généraux

Projets de territoire

- Prospective
- Contrats de territoire
- Communication
- Conseil de Développement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2012

La communauté de communes conduit chaque année un programme d'investissements ambitieux pour offrir des services performants aux habitants et développer l'emploi par l'accueil et l'extension des entreprises :

1. Micro-crèche de La Chevallerais :

Suite à l'acquisition d'une maison en 2011, les travaux se sont poursuivis jusqu'à l'ouverture au printemps 2012.

Dépense : 280 600 € TTC

2. Requalification de la ZAC des Bluchets Sud :

Démarrage des travaux en décembre 2012.

Dépense : 975 000 € TTC (avec un report sur 2013)

3. Équipement aquatique :

Les études se poursuivent avec 3 candidats retenus pour la maîtrise d'œuvre. Un choix définitif sera pris en mai ou juin 2013.

Dépense 2012 : 40 690 €

4. Panneaux lumineux :

Six panneaux d'information lumineux ont été installés en septembre 2012 sur les 4 communes du Pays de Blain afin de mieux informer la population sur la vie locale.

Dépense : 85 205 € TTC

5. Maison de l'Enfance et Maison de la Jeunesse :

Le Pays de Blain héberge des associations qui mettent en œuvre les politiques du Pays de Blain, comme la Maison des Bambis et le CSC Tempo. Chaque année, des travaux d'amélioration sont conduits.

Dépense : 49 600 € TTC

6. Cars scolaires :

Le Pays de Blain poursuit le renouvellement de son parc de cars scolaires. En 2015, tous les cars seront équipés de ceinture de sécurité.

Dépense pour l'achat de 2 cars d'occasion : 181 400 € TTC

ORGANISATION DES SERVICES

Au 31 décembre 2012, le Pays de Blain comptait 64 agents, l'équivalent de 58 ETP (emplois temps plein), 48 % sont des femmes.

Catégorie	Nombre	Pourcentage
A	11	17 %
B	9	14 %
C	44	69 %
TOTAL	**64**	**100 %**

En 2012, l'effectif a augmenté. Cela correspond aux agents recrutés pour la micro-crèche de La Chevallerais et à deux cadres A pour la communication et l'aménagement du territoire.
Enfin, le pôle famille a vu l'arrivée d'un cadre B pour gérer l'ensemble des services. L'année 2012 a ainsi vu une augmentation de 14 % des effectifs.

Formation

En 2012, 47 agents ont participé à des formations. Cela représente 160,5 jours. 43 jours se sont déroulés sur le territoire évitant ainsi un coût supplémentaire.

Participation des agents

2012 est aussi l'année de la création d'une instance paritaire. Elle permet aux représentants du personnel et aux représentants des élus d'échanger ensemble sur l'organisation du travail au sein de l'établissement.

ORGANIGRAMME DU PAYS DE BLAIN

Président + Bureau

Direction Générale **M. CHANLON**

Pôles opérationnels

Environnement	Transports	Economie-Emploi	Famille	Sport
• Collecte OM • Déchèteries • SPANC • Eau/Rivières • Système d'Informatique Géographique	• Transport scolaire • Transport à la demande	• Economie Zones d'activités / Animation • Tourisme • Emploi - Formation • Espace Régional Numérique	• Service Petite Enfance • Jeunesse / PEL • CLIC (seniors) • Accessibilité (CIAPH)	• Piscine • Stade d'athlétisme

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Le Pays de Blain possède 6 412 m² de bâtiments.
Ils servent aux services communautaires ou pour une mise à disposition à titre onéreux ou à titre gratuit.

Le patrimoine utilisé par les services du Pays de Blain :

- Le siège du Pays de Blain, installé dans l'ancienne gare de Blain depuis 1996 ;
- La piscine communautaire des Ménussons ;
- La Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation (installation en 2002) ;
- Les locaux du service Transports (acquisition en 2004) ;
- Les déchèteries de Blain et Bouvron ;
- Les micro-crèches de Bouvron (ouverte en 2010) et de La Chevallerais (ouverte en 2012).

Le patrimoine mis à disposition :

- La gendarmerie de Blain, louée à la Gendarmerie et dont la rénovation se poursuit ;
- Le centre médicosocial de Blain, loué essentiellement au Conseil général, mais aussi à la CAF et à la MSA ;
- La Maison de l'Enfance dont une grande partie est mise gratuitement à disposition de l'association "La Maison des Bambis" ;
- La Maison de la Jeunesse, à Blain, mise gratuitement à disposition du Centre Socioculturel Tempo ;
- Le Pays de Blain possède également des terrains pour l'aménagement des zones d'activités.

LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Pôle Métropolitain :
L'année 2012 a été marquée par la transformation du syndicat mixte du SCoT Nantes / St Nazaire en Pôle Métropolitain. Cela permet de renforcer nos coopérations avec les territoires voisins, autour des bassins de vie de Blain, Nort-sur-Erdre, St-Etienne-de Montluc, Savenay, Trellières et bien sûr Nantes et Saint-Nazaire.
Dans une optique d'économie de l'espace, le Pays de Blain a défini ses espaces agricoles pérennes et a lancé son plan local de l'habitat. Par ces travaux, le Pays de Blain prend toute sa place dans le Pôle Métropolitain.

Avec nos communes :
L'année 2012 a permis de poursuivre la coopération, notamment par un regroupement des achats de fournitures administratives, mais aussi en termes de communication avec la mise en place de panneaux lumineux.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE BLAIN

Lieu de réflexions et d'échanges entre les différents acteurs du territoire (habitants, représentants associatifs, acteurs socioprofessionnels, élus, partenaires publics associés et personnes qualifiées), le conseil de développement donne des avis et émet des propositions aux élus du Pays de Blain sur tous les aspects de la vie et du développement de notre territoire.

Travaux 2012 :

→ Le groupe de travail « Mobilité » a remis à la communauté de communes son avis sur la mobilité durable en Pays de Blain. Il a été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire en décembre 2012.

Si vous souhaitez vous exprimer, donner votre avis et réfléchir sur l'avenir du territoire, contactez-nous au 02 40 79 01 50 ou à conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr.

COMMUNICATION

Faire connaître la communauté de communes, ses compétences, ses services publics est un enjeu important pour le Pays de Blain. Ainsi, la communauté de communes communique en direction de ses citoyens depuis plusieurs années déjà : journaux communautaires, relations presse, convention du Pays de Blain, plaquettes, rapport d'activités, bulletins internes pour les agents... En 2012, la communication a été renforcée avec la création du site internet et la mise en place de panneaux lumineux.

Zoom sur les créations 2012 :

Site internet : www.pays-de-blain.com

Fonctionnel, le site Internet propose aux utilisateurs de nombreux services et une multitude d'informations pratiques. Plus de 100 articles, 115 documents à télécharger, des actualités, des cartes de situation... Le site du Pays de Blain est une mine d'informations pour les habitants et acteurs du territoire.

Des services pratiques : Côté services, le site internet propose des alertes SMS pour les transports scolaires (pour être informé rapidement des changements), un plan interactif, les publications en versions feuilletables, les actualités du territoire... Bref, tout pour mieux connaître le territoire et bien vivre en Pays de Blain. Déjà plus de 10 000 visites, rendez-vous sur **www.pays-de-blain.com** !

Panneaux lumineux

En septembre 2012, le Pays de Blain a installé 6 panneaux électroniques d'information dans ses quatre communes. Ces panneaux sont des médias de communication plus réactifs et incontournables. Ils offrent un accès facilité aux actualités du territoire. Ce dispositif innovant a plusieurs objectifs :

→ Diffuser des informations communales et associatives.

→ Transmettre l'agenda des services du Pays de Blain (dates de ramassage des ordures ménagères suite à un jour férié, annulations du transport scolaire lors d'intempéries...).

SERVICES AUX FAMILLES

Petite enfance

Micro-crèches

En 2010, la première micro-crèche a été inaugurée à Bouvron.
En avril 2012, c'est « Pirouette-Cacahuète » qui a ouvert ses portes à La Chevallerais. Elles accueillent chacune 10 enfants de 2 mois à 4 ans toute la semaine sur une large amplitude horaire (7 h 30 - 19 h).

En chiffres :

- 51 enfants accueillis sur les 2 micro-crèches
- Augmentation constante de la fréquentation des 2 places d'accueil d'urgence
- Taux de fréquentation de 75 %
- 4 nouveaux agents pour accueillir les nouvelles familles

Actuellement, le projet de la 3ème micro-crèche est en cours de réalisation sur la commune de Le Gâvre. Ouverture prévue : 2014.

RAM

Ouvert 253 jours/an, ce service a pour mission d'offrir aux familles et aux assistants maternels un accompagnement dans la recherche ou la contractualisation d'un mode de garde.
Le RAM a fêté ses 10 ans le 5 décembre 2012 à Blain. Un groupe d'assistantes maternelles avait préparé en partenariat avec le RAM un spectacle à destination des enfants du Pays de Blain. La représentation a connu un franc succès.

En chiffres :

- 17 nouveaux assistants maternels
- 275 assistants maternels
- 2 hommes assistants maternels
- 844 places d'accueil
- 4 210 contacts pris

Le Projet Éducatif Local

Le PEL permet de fixer les orientations éducatives sur le territoire. Le groupe de pilotage se réunit chaque année pour étudier les actions proposées par les acteurs éducatifs locaux.
27 projets ont été déposés et 25 ont été retenus. Ils seront mis en place de septembre 2012 à septembre 2013. La richesse du PEL est reconnue par le Pays de Blain et nos partenaires (DDSC, CG44, IA) qui ont attribué 26 000 € d'aides financières pour le développement d'actions éducatives.
Le Pays de Blain remercie les acteurs éducatifs locaux qui s'impliquent dans ce travail.
Ils nous aident à véhiculer les valeurs éducatives du PEL :

→ Affirmer la dimension éducative de nos projets ;
→ Favoriser la coopération des acteurs éducatifs ;
→ Développer les services et les équipements de proximité.

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

La politique enfance/jeunesse

Au cours de l'année 2012, une étude sur l'enfance a été réalisée. Elle concernait les enfants de 3 à 12 ans.
Grâce à un taux de retour de plus de 30 %, le Pays de Blain a pu identifier les besoins en mode de garde et les attentes des habitants sur chacune des communes.

Parallèlement, une autre étude concernant les 12/16 ans a été menée. Là aussi, des besoins ont été mis en exergue.

Toutes ces données collectées ont permis à la communauté de communes d'entamer un travail de réflexion sur ces questions qui serviront à ajuster les politiques publiques de ce secteur.

L'inter-centre

Le Pays de Blain coordonne avec les 4 accueils de loisirs du territoire une journée dédiée aux enfants de 6 à 12 ans.
Le 19 juillet 2012, le site de la Minoterie à Bouvron a accueilli 118 enfants issus des 4 communes. Ils ont participé à une course d'orientation, qui a fait le bonheur de tous.
L'inter-Centre, c'est aussi la mise à disposition de 7 malles de jeux intercommunales avec des thématiques différentes : musique, adresse et construction, scientifique, plein air, 5 sens, environnement et pédagogique. Elles sont à la disposition de tous les acteurs éducatifs du territoire. En 2012, ces malles ont été réservées pendant 27 semaines, soit une hausse de 50 %.

SERVICES AUX FAMILLES

Tempo'jeunes est devenu le « Centre Socioculturel TEMPO »

Depuis 2004, le Pays de Blain accompagne Tempo dans son développement. De fait, le Pays de Blain a soutenu l'association dans sa démarche d'agrément en tant que Centre Socioculturel TEMPO.

Ce projet ambitieux est né d'un travail en partenariat avec la Région, le Conseil général de Loire-Atlantique, la Caisse d'allocation familiale, la Mutualité sociale agricole et les communes du territoire (Le Gâvre, La Chevallerais, Bouvron et Blain).

Le Centre Socioculturel TEMPO propose de nouvelles missions auprès :

- Des familles ;
- Du monde associatif ;
- De la jeunesse.

CENTRE SOCIOCULTUREL Tempo

CLIC du Pays de Blain & d'Erdre et Gesvres

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) mène au quotidien une action de terrain afin d'être aux côtés des personnes âgées et de leurs proches pour les accompagner sur toutes les questions relatives au vieillissement. Maintien à domicile, perte d'autonomie, droits, prise en charge, hébergement, soutien aux aidants... autant de sujets difficiles à aborder dont les solutions sont loin d'être simples. Ce service est commun au Pays de Blain et à la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

En chiffres :

- 2 955 habitants de plus de 60 ans sur le Pays de Blain
- 11 354 habitants de plus de 60 ans sur les deux territoires
- 580 personnes aidées
- 776 dossiers suivis
- + 20 % de personnes aidées par rapport à 2011
- 3 matinées de permanence dont 1 à Blain

En 2012, le CLIC a travaillé particulièrement avec ses nombreux partenaires à l'organisation du forum « Vivons vieux, Vivons mieux ».

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (C.I.A.P.H.)

En 2012, les 4 communes du territoire ont poursuivi la mise en œuvre de leur PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Équipements). Elles ont également réalisé de nombreux travaux d'aménagement et de réfection pour leurs établissements recevant du public.

La commission intercommunale a effectué un bilan des réalisations et des besoins en matière d'accessibilité. De plus, un document commun qui recense l'ensemble des actions menées sur le territoire est en cours d'élaboration.

Ces éléments alimenteront un « atlas départemental de l'accessibilité», lui-même intégré à un atlas national.

ENVIRONNEMENT

Faits marquants

L'année 2012 est caractérisée par une légère baisse de la quantité d'ordures ménagères collectées en porte à porte par notre collectivité. Après un fléchissement observé en 2011, la collecte sélective repart quant à elle avec des performances à la hausse. En déchèterie, si le gisement ferraille diminue (conséquence des vols) les autres flux sont en légère progression.

Le Pays de Blain s'est engagé en 2010 dans un programme local de prévention pour la réduction des déchets. Le principal objectif : réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers produits sur le territoire du Pays de Blain d'ici 2015.

Les actions qui sont ou seront à engager :

- Optimiser la collecte des déchets ménagers et assimilés : révision des circuits de collecte, suppression des pratiques à risque, rationalisation des collectes en réduisant le nombre de ½ tours et les marches arrière, modernisation du matériel.
- Développer de nouvelles solutions alternatives à l'enfouissement en favorisant le réemploi (projet de recyclerie) ou en trouvant de nouveaux débouchés à nos déchets (mise en place des filières DEEE* et projet de valorisation des plastiques durs).
- Assurer la communication et l'animation autour de la gestion des déchets.

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Des chiffres encourageants

En 2012, le Pays de Blain aura pris en charge, **8 139 tonnes de déchets** (soit un ratio de 546 kg/an/hab). Cela nous place en dessous du niveau national que l'ADEME estime à 588 kg/an/hab dans son rapport sur « la collecte des déchets par le service public en France » (fév. 2012 - données 2009).

Le taux de valorisation des déchets collectés sur le Pays de Blain en 2012 a été de 75,26 %. Le taux de valorisation nationale : 67 %.

En tenant compte de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement du service, et des recettes engendrées par la revente des matériaux triés et les soutiens des éco-organismes (hors TEOM), le coût aidé de nos déchets a été de 1 060 926 € en 2012. Soit une dépense à l'habitant de 86,34 € TTC.

Les perspectives...

- Fixer le coût de gestion de nos déchets à hauteur de 90 € TTC/hab et indexer ce coût à l'inflation. La moyenne nationale est à 108 € TTC/hab.
- Réduire la quantité de déchets que nous produisons pour maîtriser notre facture déchets (facture financière et environnementale).
- Poursuivre le développement du tri sélectif. Il permet bien de réduire la facture des administrés : déchets triés = 13 €/hab ; déchets non triés = 39,50 €/hab.

Quelques actions 2012

→ Organisation de la 2ème édition de la semaine du Développement Durable. Au programme : 24 animations sur 7 jours à destination du grand public, sur le thème de la « consommation responsable » (600 participants).

→ L'acquisition d'un caisson compacteur pour la collecte sélective (livraison début 2013) pour optimiser le coût de fonctionnement du camion (volume transporté multiplié par 3 et le tonnage collecté multiplié par 2) et réduire le nombre d'allers-retours vers le centre de tri (1 voyage au lieu de 2 à 3 par jour).

→ La conception de totems d'information pour améliorer la visibilité des points tris sur le territoire et renforcer les outils de communication et de sensibilisation à l'environnement et à la gestion des déchets.

→ La mise en place d'une recyclerie sur BLAIN (ouverture en mai 2013) et l'expérimentation d'une filière spécifique de recyclage des plastiques durs en déchèterie (valoriser de nouveaux déchets et réduire la quantité de déchets enfouis à TREFFIEUX).

Enfouissement

La quantité totale de déchets non valorisés* produits sur le territoire du Pays de Blain et qui est envoyée à l'enfouissement se stabilise depuis 2010 autour de 4 200 tonnes par an malgré l'augmentation annuelle de la population (+1,33 %).
L'objectif du plan de prévention est de ramener cette quantité de déchets non valorisés à 3 900 tonnes.

*(ordures ménagères résiduelles, tout venant, encombrants)

Collecte en porte à porte des déchets ménagers

ÉVOLUTION DES TONNAGES OMr
(en tonnes)

ÉVOLUTION DU GISEMENT TOUT-VENANT / ENCOMBRANTS

QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS PAR LES HABITANTS DU PAYS DE BLAIN ENVOYÉS A TREFFIEUX

	Ordures Ménagères Résiduelles	Tout-venant
2012	210,92 kg / hab soit -1,92 %	74,12 kg / hab soit -2,44 %
2011	215,06 kg / hab	75,97 kg / hab

L'effort de tri consenti par la population permet de réduire chaque année la quantité de déchets non valorisés dans le Pays de Blain.

QUANTITÉ DE DÉCHETS RECYCLABLES TRIÉS PAR LA POPULATION

	Verre	Emballages	Papiers, journaux et magazines
2012	39,51 kg / hab soit -5,51 %	14,31 kg / hab soit +9,20 %	26,58 kg / hab soit +6,85 %
2011	41,81 kg / hab	13,10 kg / hab	24,88 kg / hab

La collecte sélective est à la hausse. Signe que le geste de tri se généralise.

NB : La baisse sur le verre est liée à la diminution du nombre d'emballages en verre mis sur le marché.

LA COLLECTE SÉLECTIVE
(en tonnes)

Papiers, journaux et magazines

Emballage

Verre

Des réalisations

→ Des actions de sensibilisation : articles de presse, semaine du Développement Durable, augmentation des points tri, etc.

→ Un service expérimental de ramassage des papiers auprès des professionnels sur la commune de Blain, en partenariat avec l'ESAT **« Les Ateliers Blinois ».** Cela a permis d'augmenter la quantité d'emballages papiers envoyée vers la filière de recyclage.

Des résultats

1 200 tonnes de matières premières ont pu être recyclées grâce à l'effort de chacun.

Soit **24 % du volume** total de déchets produits par la population.

Le programme de prévention, qui vise à réduire la production globale de déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire du Pays de Blain, fixe la quantité de déchets recyclables générée par la population à **1 145 tonnes.**

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Mis en place en 2006, le SPANC du Pays de Blain contrôle et assure le suivi de toutes les installations d'assainissement privées en service sur les 4 communes du territoire.

De 2006 à 2010, le SPANC a recensé et répertorié le niveau de performance et la conformité technique de toutes ces installations d'assainissement.

Depuis 2011, le service assure le suivi de ces ouvrages afin de vérifier qu'ils continuent de fonctionner correctement. Les agents conseillent également les propriétaires pour maintenir le plus longtemps possible leur système en bon état de marche. Le suivi des ouvrages est réalisé sur un cycle de 4 années.

Les réalisations 2012

- **116 instructions** sur des projets neufs (29 dossiers pour de nouvelles constructions ; 59 dossiers de réhabilitation et 28 demandes de modifications de filières) ;
- **78 contrôles de travaux** liés à la mise en service de nouveaux dispositifs d'assainissement, dont 58 concernant des projets de remises aux normes de systèmes défectueux. Les filières dites « classiques » (ex : filtres à sable) représentent 24 % des dispositifs actuellement mis en service sur le territoire intercommunal. Plus des 3/4 des chantiers concernent des systèmes d'assainissement nouvellement autorisés par la réglementation (petites stations d'épuration à boue activée, filtre à laine de roches ou phytoépuration) ;
- **24 contrôles de conformité** réalisés dans le cadre de ventes de maisons (obligatoire depuis 2011) ;
- **315 contrôles périodiques** réalisés dans le cadre du suivi des ouvrages, tous les 4 ans (vérification des opérations d'entretien, contrôle du niveau de fonctionnement du système, conseils techniques pour prolonger la durée de vie du dispositif, etc.) ;
- Les agents ont également accompagnés, à titre individuel, **90 propriétaires** lors des permanences du SPANC. Le but : accompagner les propriétaires dans leur projet d'installation d'un système d'assainissement non collectif de la conception jusqu'à la réalisation ;
- Le service a effectué **27 prélèvements d'échantillons** sur des dispositifs expérimentaux afin d'en évaluer les performances épuratoires et ainsi valider les modèles de conception de ces systèmes « tests » (dimensionnement, matériaux, fréquences et opérations d'entretien, etc).

Au total ce sont 444 contrôles de terrain, 116 dossiers et 90 accompagnements personnels qui auront été réalisés par le SPANC et ses deux agents en 2012.

Faits marquants

- En 2012, les contrôleurs du SPANC sont revenus visiter les installations recensées en 2008.
- Le SPANC a continué de réaliser ses missions de conseils et d'accompagnement auprès des propriétaires d'installations d'assainissement autonome et d'instruire les projets de nouveaux dispositifs.

Financement

Concernant le financement du service, le montant des redevances du **SPANC 2012** reste identique depuis sa création en 2006. C'est le mode de recouvrement de la redevance liée au contrôle périodique de bon fonctionnement qui a été modifié. Au lieu de payer 80 € tous les quatre ans, la redevance sera dorénavant annualisée et intégrée à la facture d'eau sur la base de 20 € par an.

Les nouveaux projets d'installations d'assainissement non collectif sur les communes

RÉPARTITION DES CONTRÔLES DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION

RÉPARTITION MENSUELLE DES CONTRÔLES DU SPANC SUR L'ANNÉE 2012

La campagne de contrôles périodiques a été organisée entre mars et septembre 2012.
Les contrôles ponctuels (travaux et ventes). Les instructions de projets neufs se font, quant à eux, tout au long de l'année suivant un rythme aléatoire.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La piscine

Les réalisations 2012...

Travaux :
La piscine communautaire du Pays de Blain a bénéficié de travaux de réfection au niveau de la toiture (étanchéité).

Fréquentation :
→ 1 083 élèves des écoles primaires du Pays de Blain ;
→ 1 048 élèves du secondaire accueillis sur l'année 2012 ;
→ 554 usagers sont inscrits aux cours de l'école de natation chaque semaine.

Communication :
Les heures d'ouverture et de fermetures exceptionnelles et ponctuelles sont communiquées aux usagers à l'aide du site internet **www.pays-de-blain.com** et des panneaux lumineux.

	Pays de Blain		Hors Pays de Blain	
	Enfants **6 - 16 ans**	Adultes **Plus de 16 ans**	Enfants **6 - 16 ans**	Adultes **Plus de 16 ans**
Séances publiques (ticket à l'unité)	2,20 €	3,30 €	2,20 €	3,30 €
Séances publiques (abonnement)	16,50 €/ 10 entrées	23 €/ 10 entrées	16,50 €/ 10 entrées	23 €/ 10 entrées
École de natation	42 €/ 10 entrées	42 €/ 10 entrées	68 €/ 10 entrées	68 €/ 10 entrées
Tarif groupe	1,65 €/ pers.	2,30 €/ pers	2,20 €/ pers	3,30 €/ pers
Tarif visiteur	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €

ACTUALITÉS

Un nouvel équipement aquatique communautaire en 2016 !

Un comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens, s'est réuni à plusieurs reprises en 2012 afin d'élaborer un programme technique et fonctionnel détaillé du futur équipement aquatique communautaire du Pays de Blain.

La piscine répondra aux besoins et pratiques de la population tout en s'intégrant durablement dans son environnement. Cet équipement aquatique est envisagé comme un vecteur de développement pour le Pays de Blain. Il répond aux exigences d'un équipement moderne, attractif au service de toutes les catégories d'usagers : scolaires, associations, grand public...

Le scénario retenu en juin 2012 propose une piscine couverte intégrant un bassin sportif de 5 couloirs de 25 m, un bassin d'apprentissage de 150 m², une plage ludique et un espace détente comprenant un hammam, des saunas et douches relaxantes...

Le 21 décembre 2012, le jury, composé d'élus locaux, d'architectes et d'ingénieurs provenant de toute la France, a retenu 3 candidats (sur 41 postulants) pour déposer une offre dans le cadre du concours restreint de maîtrise d'œuvre. Le Conseil communautaire de mai 2013 a validé le choix du jury final et a retenu la société BBM Architecte. **Les travaux devraient démarrer au 1er semestre 2014 pour une livraison de l'équipement courant 2016.**

LE STADE D'ATHLÉTISME COLETTE BESSON

Créé en 2008, le stade d'athlétisme est un outil de promotion et de développement du sport auprès de la population du Pays de Blain. Il permet d'accueillir les élèves de l'enseignement secondaire dans d'excellentes conditions. Cet équipement situé à proximité des établissements scolaires est également utilisé par l'association ENL (Entente Nord Loire). Homologué pour les compétitions départementales et régionales, il permet d'accueillir de nombreuses manifestations telles que les rencontres sportives UGSEL, les championnats départementaux d'athlétisme ou encore les foulées Blinoises.

Utilisation :

→ Chaque année, les élèves du secondaire des collèges Le Galinet, Saint-Laurent et du lycée Camille Claudel sont accueillis sur le stade pour leurs séances d'Éducation Physique et Sportive. L'équipement est utilisé par les scolaires 4 à 6 h par jour selon la saison.

→ Le club d'athlétisme de l'ENL profite de ce stade 2 h par jour et 6 jours par semaine, avec un temps fort le mercredi après-midi pour les enfants.

Quelques travaux :

→ Réfection de la cage à lancer ;

→ Aménagements extérieurs.

Le partenariat entre les services du Pays de Blain et les services techniques des communes permet d'entretenir l'équipement (intervention nacelle...).

Stages et compétitions accueillis en 2012 :

→ Les 17 et 18 avril : **stage de Pâques**

→ Le 28 avril : **triathlons École d'Athlétisme et poussins**

→ Le 8 mai : **foulées blinoises**

→ Le 8 décembre : **Téléthon**

→ Les 5, 6, 7, 8 et 9 décembre : **stage avec l'animation sportive départementale**

→ Les 27 et 28 décembre : **stage de Noël**

TRANSPORT SCOLAIRE

Le service des Transports du Pays de Blain organise le transport scolaire sous l'égide du Conseil général de Loire-Atlantique pour les élèves de 35 communes autour du Pays de Blain, pour les lycées et collèges de Blain, Saint-Gildas-des-Bois, Pont-Château et Redon et pour les 11 écoles primaires du secteur. Il effectue également les transports vers la piscine du Pays de Blain, les gymnases et bibliothèques, et les sorties pédagogiques pour ces établissements scolaires.

Le service est assuré en partie en régie, par **12 conducteurs** et **12 cars**.
Le Pays de Blain a aussi 1 chauffeur remplaçant et 2 cars de relais.
Le Pays de Blain fait appel à des transporteurs privés pour le complément :
→ Kéolis (1 car), Maury (20 cars), et 3 taxis (VTAJ).
→ L'entretien des véhicules est effectué par 2 mécaniciens.

Le fonctionnement administratif et logistique est réalisé par 2 agents, 1 directeur de réseau et 1 secrétaire.
Le service "transport scolaire" bénéficie d'un budget propre, annexe au budget principal du Pays de Blain.

En chiffres :

→ **1 930 élèves** transportés par **33 cars + 3 taxis** (12 cars en régie)

→ **5 000 km quotidiens**

→ **+ de 900 000 km par an**

→ **23 fois le tour de la Terre**

Les réalisations 2012...

→ Achat de 2 cars d'occasion et vente de 2 cars ;
→ Achat et vente d'1 fourgon d'atelier d'occasion.

Les perspectives 2013...

→ L'achat d'un car d'occasion et la vente d'un car ;
→ La mise en place de la démarche qualité des points d'arrêt sur la commune de Le Gâvre ;
→ La continuité d'un service de qualité, qui respecte la sécurité des usagers et du personnel.

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2012 / 2013 :
Un budget annuel de 2 091 923 euros (transport + fonctionnement)
1 086 € par élève, réparti :

LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS (TRANSPORT SCOLAIRE ET LILA À LA DEMANDE)

Le coût de fonctionnement de ce service s'élève à

2 489 306 €

Les recettes sont réparties de la façon suivante :

Conseil général	1 819 017 €	Pays de Blain et communes extérieures	212 235 €
Part "Famille"	328 654 €	Divers (assurances, vente cars, etc.)	7 476 €
Location des cars	55 904 €	Mise à disposition du personnel aux OM	66 020 €

SERVICE "LILA À LA DEMANDE" DU CANAL

"Lila à la demande" est un service de transports à la demande ouvert à tous, concernant les régions de Blain, Guémené Penfao et Saint-Nicolas de Redon.

Il suffit de :

→ Demander une carte "Lila à la demande" à la mairie de son domicile ;

→ Réserver au **02 40 51 87 92**, la veille au plus tard, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

C'est un transport collectif, avec une prise en charge au domicile, et une arrivée sur le lieu choisi, dans l'une des 12 communes des régions concernées par le service, ou dans l'une des 22 localités limitrophes, ou encore dans les 3 communes desservant les établissements de convalescence de Nozay, Pont-Château, La Pâquelais.

Les réalisations 2012...

→6 762 voyages effectués

→1 911 inscrits

→199 338 km parcourus

LA CARTE LILA

Les tarifs :

2,30 €* le trajet

4,60 € aller / retour

20 €*

Le carnet de 10 tickets, soit

4 € aller / retour

* Prix au 1er septembre 2012.
Ces tarifs sont valables pour tous, quel que soit l'âge des personnes.

Coût général du service :

= 122 057 € dont 61 028,50 €

sont financés par le Conseil général de Loire-Atlantique, le solde restant étant pris en charge par le Pays de Blain et les communes adhérentes.

**Une visite chez des amis...
un rendez-vous...
un saut à la bibliothèque...**

Appelez
Lila à la demande
et se déplacer devient facile!
02 40 51 87 92

Lila à la demande, c'est quoi?

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et qui complète l'offre de transport du réseau Lila. Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et déposé sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Combien ça coûte?*

Un ticket Lila par trajet simple (2,30 €* en plein tarif et 2 €* par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour.

* Tarifs au 1er septembre 2012 (révisables chaque année). Les abonnements Lila ne sont pas cumulables sur le service scolaire à un usage particulier.

Comment ça marche?

Lila à la demande fonctionne selon des plages horaires fixées et sur un secteur déterminé. Vous pouvez vous déplacer au départ de toutes les communes du territoire desservi et vers les communes limitrophes (cf. tableau et carte ci-contre).

Comment faire appel à Lila à la demande?

Il vous suffit :
- de demander votre carte Lila à la demande à la mairie de votre domicile. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client ;
- puis de réserver en téléphonant au 02 40 51 87 92 **au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.**
- Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation pour qu'un véhicule adapté vous soit proposé.

Territoire desservi par Lila à la demande du Canal (Régions de Guémené P. et St Nicolas de R.)
Territoire desservi par Lila à la demande du Canal (Région de Blain)
Communes limitrophes

Lila à la demande pour tous

Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.

Autres destinations possibles :
- Nozay
- Pont-Château
- La Pâquelais (Vignoble de Bretagne)

Heures et jours de fonctionnement

	Aller	Retour
Lundi matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
Mardi matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
Mercredi matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
Mercredi après-midi	14h00 à 14h30	16h30 à 17h00
Jeudi matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
Vendredi matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
Vendredi après-midi	14h00 à 14h30	16h30 à 17h00

Le mercredi et le vendredi, il est possible de voyager à la journée quel que soit le secteur.

MAISON DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Un lieu pour l'emploi

La Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation, structure créée par le Pays de Blain est un espace ouvert au public qui regroupe les services des différents partenaires :

Sur tous les thèmes de l'emploi, vous y serez :

- Orienté vers la ou les structure(s) appropriée(s) à vos besoins ;
- Informé et conseillé sur vos démarches ;
- Aidé dans vos recherches d'emploi.

Le service Développement économique assure les missions suivantes :

- Accueil et accompagnement des entreprises dans leurs projets (développement, reprise, implantation) ;
- Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises ;
- Création, aménagement et entretien des parcs d'activités économiques ;
- Commercialisation des parcs d'activités économiques ;
- Animation économique du territoire avec notamment la mise en place de réunions d'information et d'échanges avec les entreprises ;
- Favoriser l'attrait touristique du territoire (accompagnement des porteurs de projets touristiques, édition de cartes de randonnée et financement de l'office de tourisme).

Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les zones d'activités

Parc d'Activités des Bluchets (Blain)

Secteur Sud

- **Finalisation du projet de requalification du Parc d'Activités des Bluchets**
  La communauté de communes a acté la finalisation du projet de requalification (avant projet, projet et concertation avec les entreprises...) en mai 2012. Puis, en juin 2012, le Pays de Blain a lancé une consultation des entreprises pour la réalisation du projet de requalification du Parc d'Activités.
  L'entreprise Landais a été retenue pour le lot « Voirie-Réseaux Divers » (VRD) et Jaulin Paysage pour le lot « aménagement paysager » au dernier trimestre 2012.
  En octobre 2012, le SYDELA (SYndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) a été désigné maître d'ouvrage des travaux d'effacement des réseaux et du renouvellement de l'éclairage public de la zone.

  Les travaux VRD ont débuté en décembre 2012 et devraient se prolonger jusqu'en juin 2013. Les travaux d'aménagement paysager se dérouleront au dernier trimestre 2013.

Secteur Nord

→ **Vente d'une parcelle supplémentaire de 1 324 m² à la société Ambulance – Taxi Rouaud**
Déjà implantée sur la ZAC nord des Bluchets, l'entreprise a fait l'acquisition d'une parcelle supplémentaire. Pour répondre à de nouveaux marchés, la société a été amenée à recruter du personnel et acquérir de nouveaux véhicules. Celle-ci y créera notamment de nouvelles places de parking.

→ **Vente d'une parcelle supplémentaire de 2 500 m² à la société Matériaux de l'Isac**
Déjà implantée sur la ZAC nord des Bluchets, la société a fait l'acquisition d'une parcelle supplémentaire à l'arrière de la parcelle actuelle. La société y construira un espace de stockage.

Les perspectives 2013...

Secteur Sud

→ Finaliser les travaux de requalification de la zone ;
→ Commercialiser les parcelles nouvellement créées suite à l'aménagement de la zone ;
→ Ouverture du BAZAR CITOYEN en juin 2013, recyclerie de l'association AIRE – Association Intercommunale pour un Retour à l'Emploi.

Secteur Nord

→ Poursuivre la commercialisation de la zone.

Parc d'Activités de la Druge Chevaux (Bouvron)

→ Réalisation de travaux VRD pour desservir un nouveau lot ;
→ Achèvement de la commercialisation de la zone ;
→ Projet d'implantation de l'entreprise de travaux publics MEIGNEN sur la dernière parcelle disponible de 2 519 m², nouvellement créée.

Les perspectives 2013...

→ Démarrer des études pour une extension de la zone ;
→ Organiser une consultation pour réaliser une nouvelle signalétique au sein de la zone.

Parc d'Activités du Bel Air (Bouvron)

Les principales caractéristiques de ce parc sont les suivantes :

→ Superficie totale : 34 hectares
→ Superficie cessible : 16 hectares

Atouts du site :

→ Offre foncière diverse (de 800 à 8 000 m²) qui permet de répondre aux demandes des entreprises ;
→ Accessibilité depuis la RN 171 qui permet une liaison vers Saint-Nazaire ou Nantes et vers Vannes via la RN 165 ;
→ Potentiel de terrains non construits autour du site ;
→ Proximité du projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes ;
→ « Effet vitrine » depuis la RN 171.

Vocation du parc :

→ Des parcelles de ce parc ont été réservées pour l'accueil d'entreprises des filières de biotechnologies et d'écoconstruction. De manière générale, « Bel Air » a vocation à accueillir toute entreprise intégrant une démarche de développement durable (construction ; politique sociale ; gestion environnementale).

→ Sur proposition de la Commission d'Appel d'offres, la SELA (titulaire de la concession d'aménagement) a décidé de retenir l'équipe SOGREAH (bureau d'études VRD), ENET DOLOWY (architecte-urbaniste et paysagiste) et SONING (bureau d'études thermicien) afin de mener à bien les missions de conception et de réalisation du projet.

Les réalisations 2012...

→ Les études d'avant-projet, en amont du dossier de réalisation, débutées au premier semestre 2012 ;

→ Les études règlementaires (dossier loi sur l'eau) sont en cours.

Les perspectives 2013 - 2014

→ Finaliser le projet d'aménagement et les dossiers règlementaires (dossier de réalisation incluant les cahiers des charges de cession foncière, dossier DUP, etc.) avec la SELA ;

→ Début de réalisation des travaux.

Les autres zones d'activités économiques

- Démarrage du projet de création de la Zone d'activités de la Noé Grée à Le Gâvre : études préalables et acquisitions foncières ;
- Implantation de la nouvelle signalétique pour la zone de Bourg Besnier ;
- Signature d'un contrat avec la société DASC formation concernant une parcelle de 3 200 m² dans la zone de Bourg Besnier à La Chevallerais. Cette société propose des formations sur la sécurité au travail à destination des adultes. Elle compte 7 employés. Elle souhaite construire un hangar et un espace bureau - salle de formation.

Les perspectives 2013...

- Zone de Bourg Besnier : continuer la commercialisation des parcelles.

Les réalisations communes aux zones d'activités économiques du Pays de Blain

Convention avec AIRE pour l'entretien des zones.

Poursuite de la convention d'objectifs et de moyens, mise en place avec l'Association AIRE pour 2010-2013. Elle a pour objectif de reconnaître et de formaliser le partenariat entre le Pays de Blain et l'association, dans le cadre de son action d'insertion, à savoir :

- Le dispositif d'accompagnement des personnes en contrat ;
- Les interventions d'entretien des espaces publics du Pays de Blain.

En 2012, la convention a permis à l'association AIRE d'effectuer environ 2 000 heures de travail.

L'accompagnement des entreprises

Soutien de l'action d'Initiative Loire-Atlantique Nord

Le 22 octobre 2012, lors de son Assemblée générale extraordinaire, l'association Pays de Châteaubriant Initiative, a décidé de faire évoluer son nom, devenant ainsi Initiative Loire-Atlantique Nord (ILAN).

ILAN propose :

- Des prêts à taux 0 % allant de 7 000 à 20 000 € pour les créateurs et repreneurs d'entreprises qui s'installent sur le Pays de Blain.
- Des prêts d'honneur croissance à taux 0 % allant jusqu'à 15 000 € pour les entreprises souhaitant commercialiser de nouveaux produits, acquérir de nouveaux équipements ou se lancer dans la conquête de nouveaux marchés.

Le Pays de Blain adhère à cette association depuis 2006.

Initiative loire atlantique nord

Créateurs-repreneurs d'entreprises aidés en 2012 :	
GB CONDUITE SARL	LA DOUCEUR DU VIN
L&M DECORATION	ABS
LE FOURNIL DU GAVRE	MAGICAL COIFFURE
URGENCES LIBELLULE	LIBRAIRIE LA PLUME
INSTITUT DE BEAUTE MALITI	BE CHROMA
EURL PLOMBERIE CHAUFFAGE SAINT ELOI	CURVES

CHIFFRES CLÉS

75 porteurs de projet accueillis et/ou accompagnés (recherche de locaux ou de terrains ; d'aides financières ; d'éléments pour l'étude de marché ; de conseils pour la création et la reprise d'entreprises, etc.).

74 prêts accordés par ILAN (51 prêts d'honneur - création et 23 prêts d'honneur - reprise) depuis 2006 dont 13 en 2012.

L'animation économique du territoire

Le Pays de Blain a adopté une charte d'orientation commerciale afin d'accompagner le maintien et le développement du commerce sur son territoire. Un Comité de Concertation et d'Orientation Commerciale (C.C.O.C) a ensuite été mis en place pour décliner les orientations de la charte en plan d'actions.

Le CCOC s'est réuni à 2 reprises en 2012 pour :

- Un projet d'aménagement des 2 cellules commerciales d'environ 300 m² et une station de lavage automobile dans la zone commerciale de la Mazonnais ;
- L'arrivée de l'enseigne LECLERC sur la commune de Blain.

Les actions déjà menées :

Le Pays de Blain a adhéré au Pack Collectivités de la CCI en février. Cette adhésion a permis :

- D'étudier les résultats de l'Observatoire des Loyers Commerciaux mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- De recueillir l'avis de la CCI concernant le PLU de Blain sur les linéaires commerciaux et sur les zones commerciales en juin 2012 ;
- De mettre en place une formation spécifique aux commerçants dont le dispositif a été présenté lors d'une réunion le 15/11/2012.

Les perspectives 2013...

- Afin de répondre au 2ème objectif de la charte d'orientation commerciale du Pays de Blain, la communauté de communes a sollicité la CCI Nantes St-Nazaire pour la mise en place d'un accompagnement spécifique aux commerçants, avec la formation « Réinventer son commerce ». Objectif : optimiser les actions d'animation, d'agencement, de techniques de vente et de recrutement des commerçants.

Le Document d'Aménagement Commercial

Les collectivités qui composent le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire ont décidé de définir une stratégie commune en matière d'implantation commerciale de manière concertée.

En 2012, une première étape a consisté à mettre en œuvre les chartes d'orientation commerciale de chacune des intercommunalités du Pôle afin de construire une vision commune des enjeux et des problématiques territoriales du commerce. Le document d'Aménagement Commercial de la Métropole Nantes Saint-Nazaire définit les orientations de l'aménagement commercial pour le territoire à l'horizon 2016.

Le développement touristique

- Mise en avant du territoire grâce au lancement du site internet du Pays de Blain (présentation des randonnées, des sites touristiques...) ;
- Réalisation de la carte du chemin de randonnée « Sentier autour du Bourg » à Bouvron ;
- Transfert de la Compétence Office de Tourisme au Pays de Blain.

Le service développement économique souhaite accompagner les porteurs de projet dans le recrutement des entreprises

Une convention de partenariat du service développement économique du Pays de Blain avec Pôle Emploi a été mise en place en septembre 2012. Cette convention a notamment pour objectif d'épauler les entreprises dans leur recrutement.

EMPLOI, FORMATION, INSERTION

Les principaux acteurs du service emploi - formation - insertion

→ **La Maison de l'emploi :**
un lieu d'accompagnement et d'information réservé aux demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, aux salariés, aux femmes et hommes en congé parental, à toutes personnes ayant ou souhaitant avoir un projet professionnel, recherchant une formation, un emploi, voire une autre demande en lien avec l'emploi, l'insertion ;

→ **La Mission Locale :**
dans sa mission de service public, cet organisme est chargé d'aider les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale ;

→ **Le CFP Presqu'île :**
mène des actions d'orientation pour les jeunes de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi pendant 4 mois (en alternance entre les entreprises et le centre de formation).

Des permanences

→ **Cap Emploi :** pour l'emploi des personnes reconnues Travailleurs Handicapés ;
→ **C3 Consultants :** pour les créateurs d'entreprises ;
→ **Mobil Actif :** pour la mise à disposition de moyens de transport : scooter - voiture.

CHIFFRES CLÉS

9 457 contacts physiques ou téléphoniques ont été réalisés par le service accueil

453 accompagnements aux démarches administratives pour soutenir les habitants dans leurs demandes (création espace emploi, boîte mail, CV, lettre de motivation, etc.).

Le service Emploi

Pour l'accès et le retour à l'emploi :
→ Permettre un meilleur accès ou retour à l'emploi des demandeurs ;
→ Mettre à disposition des outils, des moyens pour y parvenir.

Élaboration d'un projet professionnel, recherche de formation et d'emploi, informations métiers, élargissement des choix professionnels, autres.

Les réalisations 2012...

Atelier collectif d'élaboration de projet professionnel pour des bénéficiaires du RSA. Objectifs :

→ Accompagner la personne dans l'élaboration d'un projet professionnel en tenant compte de sa situation pour aboutir à un projet personnalisé ;

→ Permettre à la personne d'acquérir une plus grande autonomie dans le domaine de l'emploi, l'amener à prendre des décisions et effectuer des choix conscients et responsables.

Bilan : 11 personnes étaient inscrites sur l'atelier qui s'est déroulé de janvier à mars 2012 : 4 ont défini un projet et 2 autres ont trouvé un emploi.

2 096 entretiens ont été effectués dans le cadre des accompagnements en lien avec l'emploi et la formation par les structures suivantes : la Mission Locale, le Service Emploi du Pays de Blain, C3 Consultants, Cap-Emploi et le Cifor-Ouest.

Un lieu pour vous informer

L'Espace Régional Numérique : accès aux nouvelles technologies

Un service public local gratuit avec la mise à disposition d'un parc informatique (8 postes) : une utilisation en lien avec l'emploi, l'insertion est individuelle ou collective. L'espace régional remplit son rôle et est principalement utilisé :

- Pour les recherches d'emploi et l'actualisation de son statut Pôle Emploi ;
- Pour la consultation des sites administratifs (Caf - impôts pour les déclarations et l'obtention d'attestations) ;
- Pour toutes les autres recherches utiles liées à l'emploi : itinéraires, plans, etc.

CHIFFRES CLÉS

2 000 heures d'utilisation de l'ERN

130 nouveaux usagers ayant signé la charte d'utilisation

Un lieu pour vous initier

Les ateliers gratuits de découverte de l'informatique :

s'adressent aux débutants ou aux personnes ayant un niveau faible en informatique. Ils ont lieu tous les mois, 3 mercredis consécutifs de 9 h à 10 h 30 :

- Découverte du matériel informatique ;
- Utilisation du traitement de texte ;
- Navigation internet.

En 2012, 58 personnes ont profité de ces temps d'initiation.

Un atelier mobilité :

ouvert à tous, il permet à chacun d'effectuer son diagnostic afin de repérer ses difficultés, ses freins à la mobilité et de s'ouvrir aux potentialités du territoire. Cet atelier se déroule environ 8 fois par an (inscription auprès de l'accueil ou d'un conseiller emploi de la MEEF).

Visites d'entreprises du Pays de Blain

Le service Emploi du Pays de Blain a mis en place au cours du 2ème et 3ème trimestre 2012 des visites d'entreprises sur le territoire du Pays de Blain. Ces visites s'inscrivent dans une démarche de découverte des principales entreprises du Pays de Blain par les conseillers emploi chargés d'accompagnement afin d'être au plus proche du terrain en termes de conseils et d'orientation. **L'exploitation agricole GAEC Beau Soleil de Bouvron, la Ferme du Friche Blanc, le CHS de Blain et la fromagerie Lactalis ont fait l'objet d'une visite.**

Les perspectives 2013

→ Festival des métiers à l'affiche : 26 novembre 2013

Ce festival mettra à l'honneur des courts-métrages sur des professions peu médiatisées, mais qui recrutent.

→ La journée des métiers : le 12 décembre 2013

La journée des métiers est l'appellation donnée aux visites d'entreprises réservées aux 3es ODP et SEGPA de Blain. Chaque élève de ces sections visitera deux entreprises.

→ 1 parrain, 1 emploi : trouver 1 emploi à 2, c'est plus facile

À compter de juin 2013, une nouvelle association en faveur de certains demandeurs d'emploi s'implante sur notre territoire. Un parrain s'engage, pour une durée de six mois, au travers de rencontres régulières à faciliter l'accès de son filleul au monde de l'entreprise et de l'emploi.

LA PISCINE
02 40 79 03 03
piscine@cc-regionblain.fr

BÂTIMENT DES TRANSPORTS
02 40 79 16 51
Transport scolaire
sits211@sits.cg44.fr
LILA à la demande
02 40 51 87 92
sits212@sits.cg44.fr

SPANC
02 40 87 36 35
spanc@cc-regionblain.fr

LA MICRO-CRÈCHE
La Claire Fontaine
02 40 54 51 44
emilie.leturgez@cc-regionblain.fr

LA MICRO-CRÈCHE
Pirouette-Cacahuète
02 40 51 89 21
emilie.leturgez@cc-regionblain.fr

ESPACE DES 3 RIVIÈRES
02 40 79 09 92
Environnement
christophe.joubert@cc-regionblain.fr
Services aux familles
gaetan.david@cc-regionblain.fr
Développement local
thomas.jouan@cc-regionblain.fr
Enfance / jeunesse
coordination.enfance.jeunesse@cc-regionblain.fr

MAISON DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
02 40 79 99 01
Fax. 02 40 79 99 09
Développement économique
helene.dufy@cc-regionblain.fr
Emploi et Formation
service.emploi@cc-regionblain.fr
Communication
christian.langlois@cc-regionblain.fr

MAISON DE L'ENFANCE
02 40 79 02 81
Relais Assistants Maternels
laure.herbreteau@cc-regionblain.fr

SIÈGE DU PAYS DE BLAIN
02 40 79 09 92
Fax. 02 40 79 96 71
Accueil / Secrétariat
accueil@cc-regionblain.fr
Direction des services
marc.chanlon@cc-regionblain.fr

Conception / Réalisation : LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr - 0232/06-13. Photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : Fotolia®.

Pays de Blain
la nature nous réussit

Vous pouvez joindre les différents services de la Communauté de Communes :
Monsieur le Président
Pays de Blain - 1 av. de la Gare - BP 29 - 44130 BLAIN
Tel : 02 40 79 09 92

http://www.pays-de-blain.com